



Le 09 avril 2026

Note aux Responsables des organismes adhérents

INDEXATION DES REDEVANCES AU 1^{er} JANVIER 2026

Pour les logements-foyers, l'indexation des redevances pratiquées et des maxima conventionnels se fait au 1^{er} janvier sur la base de l'[IRL du second trimestre](#)¹ de l'année précédente².

L'indice du deuxième trimestre 2025, applicable pour l'année 2026, augmente de 1,04 %.

Par conséquent, au 1^{er} janvier 2026 : **les maxima (ou plafonds) applicables aux loyers et charges, ainsi que l'équivalent « loyers + charges » pratiqué augmentent de 1,04 %.**

N.B. : Le gestionnaire peut être autorisé par l'autorité administrative à augmenter la redevance pratiquée au-delà de l'indice IRL, dans la limite de la redevance maximale, dans deux cas :

- soit dans le cadre d'un plan de redressement approuvé par la CGLLS,
- soit pour une partie du patrimoine ayant fait l'objet d'une réhabilitation.

Cette hausse est plafonnée par année à 5 % au-delà de l'IRL.

Les valeurs actualisées des maxima inscrits dans les conventions APL (foyer de travailleurs migrants, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) sont disponibles dans les tableaux annexés.

¹ [Loi n°2014-366 du 24 mars 2014](#) : article 112-1. Auparavant, les tarifs pratiqués étaient indexés à l'IRL 3^e trimestre, tandis que les maxima étaient indexés à l'IRL 2^e trimestre.

² Cf. CCH [R353-157](#) / [L. 353-9-3](#)

VALEUR DES REDEVANCES DES CONVENTIONS PASSES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2026

Pour les logements-foyers et les résidences sociales conventionnées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2026, les valeurs maximales des redevances à ne pas dépasser ont également été actualisées sur la base de l'IRL du second trimestre de l'année 2025, soit 1,04 %.

Attention, les valeurs sont spécifiques en Corse et en Outre-Mer.

TYPE de logement	FINANCEMENT	ZONE I	ZONE I BIS	ZONE II	ZONE III
Type 1	PLA d'Intégration	440,13	461,84	399,10	369,72
	PLUS	464,61	487,54	421,37	390,12
	PLS	/	/	/	/
Type 1'	PLA d'Intégration	579,92	609,58	531,31	491,72
	PLUS	612,32	643,59	560,94	519,05
	PLS	765,39	804,50	701,25	648,92
Type 1 bis	PLA d'Intégration	638,06	669,77	584,80	540,13
	PLUS	673,46	707,03	617,19	570,43
	PLS	841,76	883,90	771,62	713,06
Type 2	PLA d'Intégration	664,43	696,38	605,15	558,16
	PLUS	717,20	751,45	653,31	603,09
	PLS	896,63	939,43	816,74	753,79
Type 3	PLA d'Intégration	683,40	716,54	622,06	576,23
	PLUS	768,59	806,13	699,62	648,44
	PLS	960,76	1007,74	874,65	810,49
Type 4	PLA d'Intégration	762,13	799,64	693,82	644,78
	PLUS	857,30	899,19	780,87	725,08
	PLS	1071,65	1123,96	976,05	906,37
Type 5	PLA d'Intégration	841,08	882,73	765,82	712,32
	PLUS	946,17	993,38	861,18	801,97
	PLS	1182,79	1241,81	1076,50	1002,43
Type 6	PLA d'Intégration	920,25	966,09	837,61	780,40
	PLUS	1035,06	1086,93	942,00	877,86
	PLS	1293,92	1358,73	1177,43	1097,34